



INTÉGRER UN ANIMAL À DEMEURE DANS UN ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES :

VOUS ÊTES-VOUS POSÉ LES BONNES QUESTIONS ?

LA QUESTION DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

LES BESOINS PRIMAIRES DU CHIEN :

- Manger : alimentation de qualité, sans changement brutal qui peuvent engendrer des diarrhées. Une à deux fois par jour, à heure plutôt fixes. Dans un lieu calme sans autre stimulation. De l'eau à volonté.
- Faire ses besoins : plusieurs fois par jour (5 à 6 fois dans les 24h), en prenant son temps. Il ne s'agit pas de rentrer dès que le chien a fait pipi, sinon il le comprendra et ne fera pas pipi, ni caca, pour prolonger la promenade.
- Être soigné et entretenu : les animaux allant en établissement doivent être particulièrement suivi (vaccination, soins contre les parasites, les puces, les tiques). Il faut aussi prendre en compte toutes les visites imprévues pour maladie, blessure, indigestion...
Le chien à poils longs doit être brossé profondément quasi quotidiennement pour éviter les bourrages et les mauvaises odeurs. Il doit être amené au toiletteur régulièrement en fonction de sa race (soins du poil, des griffes, des oreilles).
- Dormir : dans un lieu calme, coupé du reste de l'établissement et de préférence avec son maître. Un lieu où le chien peut se rendre de façon indépendante quand il veut. Un chien dort plusieurs heures dans la journée.

LES BESOINS PSYCHO AFFECTIFS DU CHIEN :

- Le chien a besoin d'un maître référent avec qui il aura une relation affective forte
- Il a besoin d'avoir un chez lui où son maître se trouve.
- Certains chiens aiment le contact et le recherche, d'autres pas, ce n'est pas qu'une question de race. Nous sommes tous de race humaine et n'aimons pas tous la vie en communauté.
- Un chien a besoin d'une activité sportive et intellectuelle et ce, dans un bon dosage pour être équilibré.

LA CAPACITÉ DU CHIEN À VIVRE DE FAÇON PERMANENTE EN ÉTABLISSEMENT

- L'établissement est un lieu de travail où le chien sera plus ou moins stimulé. Pour lui aussi, y être, est un travail. S'il est éduqué pour y travailler, il saura s'y maîtriser, se contrôler mais cela lui demandera beaucoup



d'énergie. Il ne pourra pas soutenir cet effort plus de quelques heures par jour avec des pauses régulières. Si cela n'est pas respecté, il pourra devenir agressif.

- Un jeune chien aura du mal à se maîtriser, un vieux chien a le droit à la retraite aussi. Les chiens de médiation partent à la retraite à 9 ans en moyenne.
- Le chien est un être sensible, il absorbe beaucoup de nos émotions. Il n'a pas de possibilité de les restituer, comme nous, verbalement le soir en rentrant. Il a donc besoin de se défouler et se retrouver dans un endroit calme, sans quoi il ne voudra plus y retourner.

LA QUESTION DU BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS

- Certains résidents aiment les chiens, d'autres pas. Certains peuvent l'éviter, d'autres, sans capacités motrices, devront le subir. Cela peut engendrer des angoisses, des troubles du comportement.
- Certaines familles peuvent ne pas être en confiance et exiger que leur proche ne soit pas mis en contact, il faudra donc le gérer.
- Afin que le contact avec le chien soit toujours sécuritaire, il est nécessaire que ce dernier soit toujours accompagné près des résidents les plus fragiles ou les plus désorientés.
- Il est nécessaire de gérer les émotions des résidents face à la présence animale : souvenir, jalousie, exclusivité...

LA QUESTION DU COÛT

- Coût du chien à l'acquisition.
- Coût de l'éducation si besoin.
- Coût des soins vétérinaires et toiletteur.
- Coût de l'alimentation.
- Coût du matériel nécessaire.
- Coût du gardiennage (chenil) si besoin.
- Coût du ménage supplémentaire (poils, excréments, vomissements, bavage, eau autour de l'écuelle...).
- Coût des assurances.
- Coût de la formation obligatoire pour présenter des animaux au public CCAD (certificat de capacité pour les animaux domestiques).
- Les imprévus...

LA QUESTION DES SOLUTIONS ALTERNATIVES

- Des professionnels interviennent de plus en plus dans les structures pour des séances de médiation animale à titre d'animation, de thérapie ou de lien social. Ils sont formés, parfois diplômés et connaissent leurs animaux et le monde du handicap.
- Des bénévoles proposent de venir avec un chien visiteur.



Association SIXIEME SENS

Médiation animale

- Ces visites occasionnelles ou régulières ont un coût mais déchargent les structures de la gestion de l'animal et préservent le bien-être animal.

QUELQUES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES À SE POSER

Aujourd'hui, dans de nombreux établissements, le temps consacré aux résidents est insuffisant du fait de la restriction budgétaire et du personnel qui en découle.

Comment s'assurer que l'on pourra en plus s'occuper de l'animal correctement ?

Comment le justifiera-t-on auprès des personnes demandeuses de plus de soins, de plus de présence humaine ?

Aura-t-on le temps et le personnel disponible pour l'emmener chez le vétérinaire de façon imprévue ?

Si le chien ne correspond pas à ce que l'on attendait de lui, s'il vient à mordre, que fera-t-on ? Euthanasie ? SPA ? Abandon ?

Il est vraiment primordial de se questionner pour ne pas rendre l'animal responsable de tout et le condamner.

Séverine CONTE, Ergothérapeute et intervenante en médiation animale

Adhérente à l'association *Sixième Sens*